

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Février 2010

Date de la convocation 20 Janvier 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges BRASSENS Clermont l'Hérault
		Ciermont l'Herault

PRÉSENTS: M. CAZORLA Alain, Président de la séance

ASPIRAN: M.SATGER Jean-Noël, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,

BRIGNAC: M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, **CABRIERES**: M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,

CANET: Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,

CEYRAS: M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,

CLERMONT L'HERAULT: M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.RUIZ Salvador, M.DIDELET

Serge,

FONTES: M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,

LIEURAN CABRIERES: M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal,

MERIFONS: M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE: M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN: M.LIEB François, M.DRUART David, OCTON: M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,

USCLAS D'HERAULT: M.FOULQUIER-GAZAGNE Bernard, M.RIGAUD Christian,

VALMASCLE: M.VALENTINI Gérald; Mlle VALENTINI Martine, **VILLENEUVETTE**: M.ORMIERES Jean-Louis, M.ALBERT Laurent.

PROCURATIONS:

M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain.
M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard..
M.GARCIA Alain à Mme CAER Michèle
M.REVEL Claude à M.SEGURA René
M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier
Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean Claude

Manaissa CAIDAID again ille ann ann dùth faction an data du O billet 2000 le againt accommantaire a again

Objet : Action de valorisation des propriétés communales - Affectation des subventions d'investissement

Monsieur GAIRAUD rappelle que par délibération en date du 9 Juillet 2008, le conseil communautaire a approuvé le règlement de l'action de valorisation des propriétés communales.

Suite aux demandes formulées à ce jour par les communes membres, il est proposé l'affectation des subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Communes	Nature des travaux	Montant de la subvention sollicitée	Montant déjà délibéré	Montant à attribuer
PERET	Rénovation de l'église Saint Félix	4 338,95 €	4 132,52 Euros cf conseil du 29 avril 2009	206,43 €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions d'investissement, telles que décrites dans le tableau ci dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 Février 2010